VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 07 septembre 2018

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Six enfants sur dix naissent hors mariage en France

Les naissances hors mariage ont explosé en 40 ans

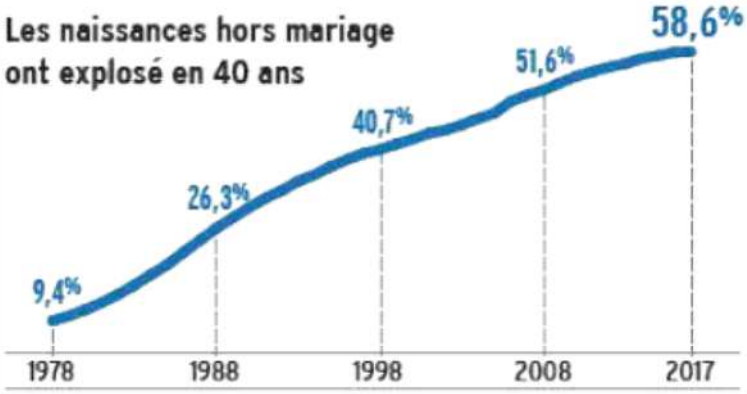

La Nouvelle-Aquitaine au-dessus de la moyenne

Pourcentage des naissances hors mariage

La France championne d'Europe

Pourcentage des naissances hors mariage

+			−	
FRANCE	58,6%		Grèce	9,4%
Slovénie	58,6%		Croatie	18,9%
Bulgarie	58,6%		Chypre	19,1%
Estonie	56,1%		Pologne	25%
Suède	54,9%		Lituanie	27,4%

Moyenne 42,6% UE

Source : Insee

INFOGRAPHIE CL

Rentrée: «Le choix de la ruralité et de l'éducation prioritaire»

Dispositif pour les élèves étrangers, handicapés, dans des établissements ruraux ou prioritaires... La Dasen fait le point sur la rentrée 2018.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Des choix opérés, dans un budget contraint. Marie-Christine Hébrard, la directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), a tenu à le dire lors de la conférence de presse de rentrée d'hier: *«La rentrée scolaire ne se limite pas aux ouvertures et fermetures de classe, on a bien un projet pour les enfants du département.»* Un projet qui donne à cette rentrée scolaire 2018 un nouveau visage.

■ Les effectifs

220. C'est le nombre d'élèves en moins cette rentrée dans le premier degré public en Charente. Si dans le second degré les effectifs restent stables, le primaire a perdu 1 000 élèves depuis 2013. *«Dans le même temps, le département a gagné 50 postes supplémentaires d'enseignants, dont plus de la moitié ont bénéficié aux écoles en ruralité»*, assure la Dasen. Le taux d'encadrement, très précisément, en Charente est de 23,6 élèves par classe et il est presque équivalent en zone rurale (21,82) et en zone prioritaire (21,22). Treize classes de CP et de CE1 ont été créées en Rep et en Rep + à cette rentrée.

■ Les remplacements

C'est un problème qui s'est posé l'an dernier dans le premier degré, à tel point que l'Inspection académique avait fait appel à une dizaine de contractuels pour enseigner en Charente. Sept postes de remplaçants sont prévus pour le premier degré cette rentrée. *«Même si nous ne garantissons pas que tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes, on a souhaité une amélioration des remplacements et pour le moment, nous n'avons pas besoin de contractuels.»*

Marie-Christine Hébrard, la Dasen, a tenu hier sa conférence de rentrée.

Photo archives CL

■ Dispositif pour les élèves étrangers

L'an dernier, une alerte avait été lancée sur la prise en charge des élèves allophones, c'est-à-dire non francophones, notamment au collège. Trois dispositifs d'accompagnement de ces jeunes sont mis en place pour cette rentrée. À Cognac (Elisée-Mousnier, Louis-Delage), à Michelle-Pallet à Angoulême et à Romain-Rolland à Soyaux. Ces dispositifs s'appuient notamment sur un réseau d'enseignants dédiés dans le département. *«Accompagner ces élèves, cela fait partie des choix que l'on a opérés. Cela a un impact: nous n'ouvrirons pas des classes partout où chacun voudrait que l'on ouvre»*, souligne Marie-Christine Hébrard.

■ Pour les élèves handicapés

Un poste de coordinateur des 491 AVS (assistants de vie scolaire) et AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) a été créé. Dans le département, 865 élèves sont accompagnés par un AVS. *«Personne n'est en attente, ce qui n'est pas le cas dans d'autres départements.»* En Charente, aussi, les élèves handicapés peuvent faire le choix de suivre un cursus diplômant en lycée professionnel, via les 4 dispositifs Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) dédiés. En tout, le département compte 26 Ulis pour le premier degré, 17 en collège.

■ Les évaluations

Nouveauté de cette année, les élèves seront évalués en CP, CE1, 6e et seconde. *«L'an dernier, cela avait déjà été mis en place pour les CP et les 6e, mais là, c'est généralisé. Ces évaluations sont vraiment des outils intéressants, cela permettra d'affiner l'accompagnement des élèves.»*

■ Les secteurs multi-collèges

Cette année, deux secteurs multi-collèges ont été créés: l'un dans le secteur de Romain-Rolland à Soyaux, l'autre dans celui de Michelle-Pallet dans le quartier de la Grande-Garenne à Angoulême. Un peu tôt pour faire le bilan. *«Ce que l'on sait cependant d'ores et déjà, c'est qu'environ 80 % des familles ont choisi leur collège de secteur»*, affirme la Dasen. Un point sur le sujet est prévu avant la fin de l'année.

Angoulême: dans la rue pour le climat

À l'image de ce qui aura lieu demain à Paris ou à Bordeaux, un rassemblement pour le climat est organisé à Angoulême.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

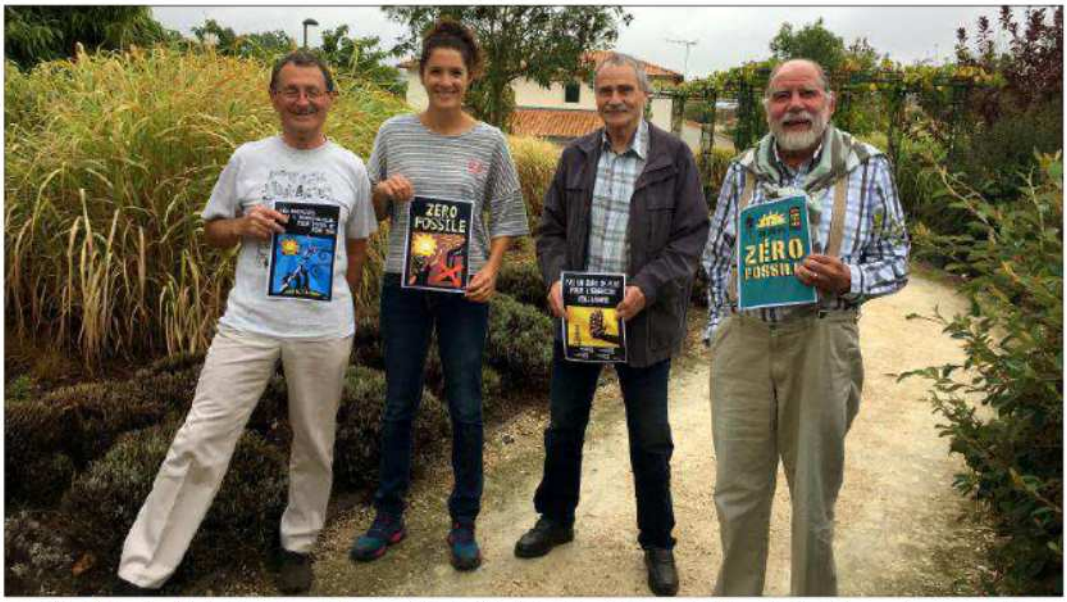

Jean-Claude Caraire, Élodie Boussiquault, Jacques Brie et Michel Hortolan, de Charente Nature, invitent les gens à se rassembler demain à partir de 11 heures à Angoulême, pour montrer que la question environnementale compte. Photo CL

Un rassemblement pour le climat est organisé à partir de 11 heures ce samedi place Hergé à Angoulême. À l'image de la grande marche pour le climat qui aura lieu le même jour à Paris et d'autres cortèges organisés dans des villes comme Bordeaux. L'objectif? *«Mobiliser autour des défis environnementaux*, déroule Jean-Claude Caraire, administrateur de Charente Nature. *Le défi climatique, la raréfaction des énergies fossiles, la sortie du nucléaire, le défi de la solidarité écologique et énergétique planétaire.»*
Avec un dress-code: les participants sont invités à venir tout de jaune vêtus pour dessiner un grand soleil. *«On veut envoyer un message positif.»*

Rassemblement puis cortège

Au niveau national, cette grande marche fait suite à l'appel sur Facebook d'un jeune internaute, Maxime Lelong, qui a lancé l'idée d'une mobilisation à la suite de la démission de Nicolas Hulot. *«Nous, on voit bien que cette sensibilité aux questions environnementales existe, y compris dans les milieux populaires. Alors il faut que les politiques comprennent enfin que la société civile est prête à se mobiliser pour l'environnement»*, assure Michel Hortolan, président de France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine.
En Charente, si l'événement est relayé par Charente Nature, c'est bien aussi une internaute qui a lancé l'idée. Vanessa Vigier, une trentenaire de Mainzac, non loin de Marthon, a posté il y a quelques jours un événement sur Facebook pour ce samedi. *«J'ai ensuite appelé Charente Nature pour leur proposer d'organiser quelque chose*, explique la jeune femme. *En principe, je reste plutôt dans mon petit coin, mais je trouvais cela absurde de cramer du gasoil pour aller défendre le climat dans une grande ville: c'est du non-sens total!»*

> **Il faut que les politiques comprennent enfin que la société civile est prête à se mobiliser pour l'environnement.**

Le temps de se mettre au diapason, l'association d'un côté et l'internaute de l'autre ont calé deux événements distincts qui finalement fusionnent pour ne faire qu'un ce samedi. Le rassemblement pour le climat en Charente, ce sera donc à Angoulême. À partir de 11 heures, rendez-vous place Hergé, habillé en jaune. Puis ceux qui le souhaitent peuvent apporter leur pique-nique en mode zéro déchet. Enfin, à partir de 14 heures, un cortège s'ébranlera vers l'hôtel de ville. *«Là, on déroulera des banderoles et chacun inscrira des écogestes sur un panneau»*, dit encore Vanessa Vigier.

■ La mesure de lissage, sur dix ans, des nouveaux taux de collecte des déchets n'a pas été appliquée comme voulu par l'agglo ■ Son président Jérôme Sourisseau déplore une erreur des services fiscaux.

«Les impôts doivent assumer»

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Jérôme Sourisseau se dit abasourdi par cette affaire. Une réunion d'urgence avec le service départemental des finances est prévue dès la semaine prochaine. Photo archives CL

Jusqu'à 70 € d'augmentation. De nombreux contribuables de l'agglo ont failli s'étouffer à la lecture de leur feuille d'imposition foncière tombée dans les boîtes, ou par courrier électronique, ces derniers jours. En cause, comme le relate *Sud Ouest*, la hausse brutale de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères appliquée dans certaines communes, passé notamment de 9,34 % à 12,83 % à Châteaubernard, de 12 % à 12,66 % à Cognac, villes où la fréquence des collectes est la plus importante. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre de la modulation des taux, en fonction du service apporté aux communes, votée par Grand Cognac en mars dernier. Non sans mal d'ailleurs (lire encadré). Sauf que cette mesure devait être lissée sur dix ans, à la hausse comme à la baisse, principe qui n'a pas été appliqué. *«Un bug anormal»*, déplore abasourdi Jérôme Sourisseau, président de Grand Cognac, qui déplore une erreur des services fiscaux et les appelle *«à assumer leur responsabilité.»*

Comment expliquez-vous une telle boulette sur les avis d'imposition ?

Jérôme Sourisseau. Je ne me l'explique pas justement. Et je la découvre comme les contribuables. Nous avions averti les services de la trésorerie de Cognac de cette hausse qui entre dans le cadre de l'harmonisation future des taux sur le territoire. Avec envoi de la délibération du conseil d'agglo comme on le fait à chaque fois qu'on touche aux taux d'imposition. Nous avions bien spécifié ce lissage sur dix ans, il n'a pas été pris en compte, je ne sais pas pourquoi.

C'est aux services fiscaux de le calculer et l'appliquer ?

Ce n'est pas à nous de le faire en tout cas. On n'a jamais eu à le faire auparavant. Nous les avons joints au printemps, on nous a dit c'est bon, ça marche, on valide, et on découvre que rien n'a été fait après coup. Pire, que ce n'est pas à eux de le calculer semble-t-il. Or, c'est la première fois qu'on nous dit non. Nous n'avons même pas eu d'alerte. C'est courage fuyons devant cette erreur.

Qu'allez-vous faire ?

J'ai demandé un rendez-vous en urgence à la direction des finances départementales pour avoir des explications et essayer de trouver des solutions afin que tout rentre dans l'ordre. Elle doit avoir lieu la semaine prochaine.

Est-il possible de rectifier le tir et comment ?

Ce n'est pas simple mais on peut le faire encore, oui. C'est un mécanisme spécial qui passerait par un avis rectificatif comme cela se pratique dans d'autres cas de figure. Il ne tombera pas de suite mais on va travailler là-dessus, ou sur une autre solution, pour rattraper le coup. J'ai bon espoir que ce soit dès cette année, on va faire le maximum pour y parvenir, et que soit pris en compte le lissage.

Un lissage qui va générer par ricochet une hausse pour d'autres contribuables qui avaient du coup bénéficié d'une baisse ?

Tous les taux sont faux en effet, mais les proportions sont différentes. Dans les petites communes où le service de collecte est moindre qu'à Châteaubernard et Cognac, le taux avait baissé de très peu, la différence sera donc indolore.

Un tel couac fait un peu désordre non ?

Il n'est pas de notre fait je le répète. J'en suis d'autant désolé que c'était déjà un sujet extrêmement compliqué et difficile à traiter à l'agglo, qu'on prend avis et des précautions auprès du comptable du Trésor auquel on verse une indemnité et avec lequel nous avons des échanges réguliers. Même s'il convient de ne pas se renvoyer la balle, c'est une erreur des services fiscaux, un défaut de conseil à minima. Je le regrette pour les contribuables.

«Doublement pénalisé»

A l'ordre du jour du conseil communautaire de mars dernier, cette taxe collecte des déchets avait fait du bruit au sein de l'assemblée, avec des échanges relevés qui avaient d'ailleurs remis en lumière le conflit entre les élus de l'ex-communauté de communes de Cognac et leurs pairs des autres territoires, les premiers dénonçant à l'occasion le manque de solidarité que les seconds leur avaient reproché sur d'autres dossiers auparavant. Communes les plus impactées par cette mesure, Châteaubernard et Cognac avaient voté contre via leurs représentants (une abstention pour Cognac, la frontiste Isabelle Lassalle, NDLR). *«On se retrouve donc aujourd'hui doublement pénalisé, c'est une erreur inacceptable, faute de l'agglo ou des impôts peu importe. Les Cognaçais prennent une claque en plus, il faut que ce soit rectifié»*, exige Michel Gourinchas, le maire de Cognac. Et son homologue castelbernardin Pierre-Yves Briand d'enfoncer le clou: *«C'était déjà injuste pour nous, là c'est difficile à avaler, inadmissible même. On nous avait dit tout est OK, et bien non. Il va falloir trouver une solution et rapidement.»*

Un double passage de relais à la base aérienne de Cognac

Arnaud Gary a succédé à Vincent Coste au commandement de la BA 709 et un nouveau patron des drones a été nommé, hier.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

C'était du deux en un... voire du trois ou quatre, hier à la base aérienne (BA) 709 de Cognac-Châteaubernard. Après deux ans de mission, le commandant de la base, le colonel Vincent Coste, a passé le relais au colonel Arnaud Gary, 45 ans.
Le premier rejoint l'état-major des armées où il œuvrera au bureau «synthèse programmation budgétaire». Le deuxième arrive de Washington, où il était affecté au Pentagone en tant qu'officier d'échange, après avoir cumulé 2.500 heures de vol et 124 missions de guerre.

Le colonel Coste (à gauche) a transmis les clés de la base au colonel Gary (à droite) sous les yeux du major général de l'armée de l'air, le général Olivier Taprest. Photos M. B.

«Je pars, mais les hommes et femmes de BA restent»

Gros changement? Pas tant que ça, assure l'officier, toutefois *«ravi de retrouver la France avec [s] a famille». «C'est également un challenge, la base est en pleine transformation avec la montée en puissance des drones, notamment.»*
Justement, son premier acte de patron de la BA a été l'installation du nouveau commandant de l'escadron de drones «Belfort». Le lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranroë, 37 ans, succède au lieutenant-colonel Jérôme Mary, qui rejoint l'état-major des armées, au bureau du plan.
Les deux cérémonies se sont déroulées sous le regard du major général de l'armée de l'air, le général Olivier Taprest, qui s'était aussi déplacé en l'honneur des 80 ans de la base, célébrés par la même occasion par un rappel des grandes heures qui ont marqué son histoire.
Le tout s'est déroulé avec, en arrière-plan, deux PC-21, les nouveaux avions d'apprentissage dont la base aérienne va s'équiper tout prochainement. Livrés le 30 août, ils viennent d'être marqués des couleurs françaises mais doivent encore passer les certifications pour voler, dès le 14 septembre si tout va bien.
Après le protocole, les centaines de militaires, d'élus et de familles d'aviateurs se sont retrouvées sous un hangar pour une série de discours plus personnels.
«Je pars, mais les hommes et les femmes de la base restent et font un travail exceptionnel», a ainsi souligné, la gorge nouée, un Vincent Coste ému comme rarement.

Les avions d'apprentissage PC-21 ont été réceptionnés le 30 août et seront présentés le 14 septembre, après avoir obtenu toutes les certifications.

L'image

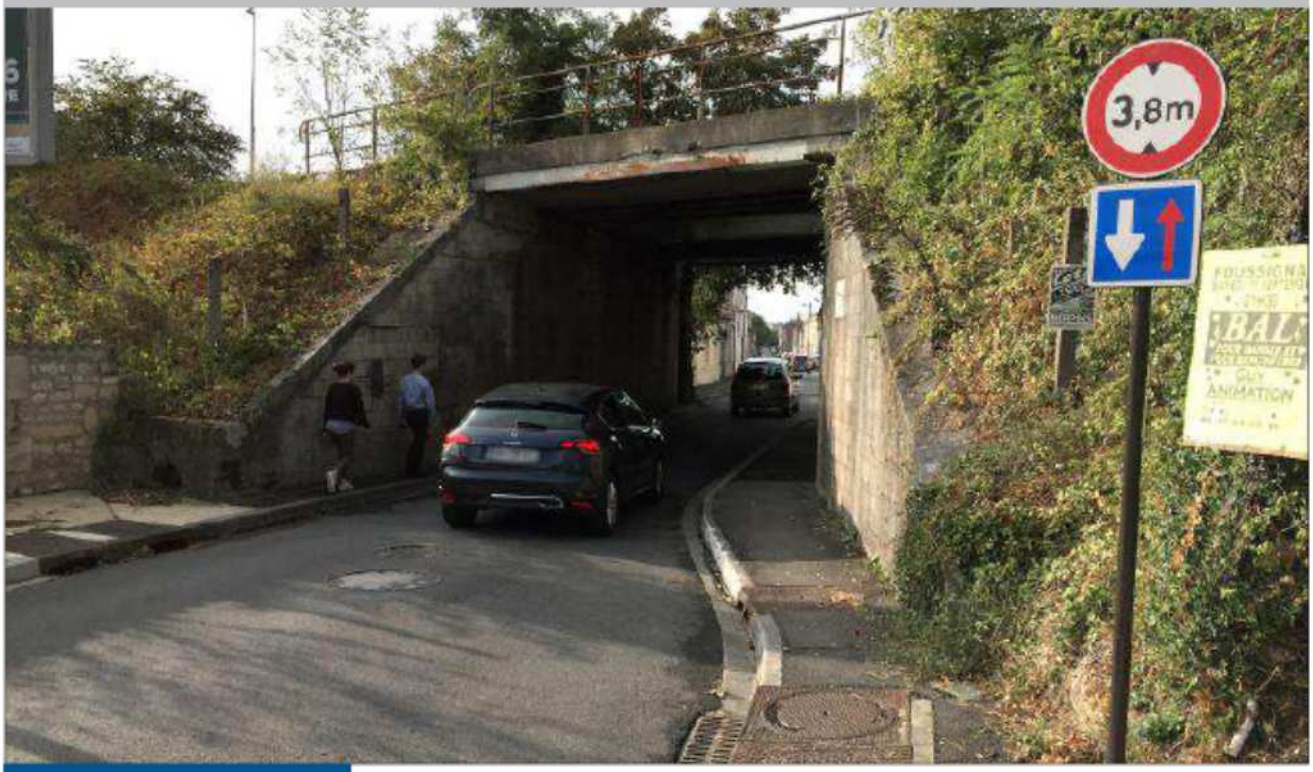

Le panneau qui trompe son monde

Lecteur de *CL* et moniteur d'auto-école, le Jarnacais Pierre Layotte s'est trouvé pantois vendredi, rue du Dominant à Châteaubernard, où il emmène souvent ses élèves. Vers Cognac, avant la voie ferrée, le panneau qui détermine le sens prioritaire a été changé par un autre, pas du tout réglementaire. L'original était rond et cerclé de rouge, comme ceux qui indiquent qu'il faut laisser passer celui en face. Le nouveau est un panneau censé donner la priorité (carré et bleu) mais a été monté à l'envers. Laissant le soin aux automobilistes de comprendre qui doit passer le premier. *«Il pourrait y avoir de la tôle froissée»*, pronostique Pierre Layotte, qui a déjà entendu quelques coups de Klaxon entre conducteurs qui croyaient, chacun, être prioritaires (Photo CL).

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les forces de police veillent à la sécurité des enfants

En collaboration avec les polices municipales de Cognac et Châteaubernard, la police nationale a mené hier matin, de 7h30 à 8h10, une campagne de prévention axée sur la sécurité des enfants en voiture.

L'opération s'est effectuée dans les deux communes, aux abords des crèches, haltes-garderies et petites écoles, afin de sensibiliser les parents aux risques encourus en cas de non-respect des règles de sécurité en la matière.

«Une intervention utile et nécessaire», souligne le capitaine Toullier de la police nationale, 19 infractions ayant été relevées.

«Enfants mal ou pas attachés, absence de siège auto, enfants assis à l'avant du véhicule alors qu'ils n'avaient pas 10 ans comme la loi l'impose», décline-t-il. L'occasion d'un bon rappel pour les parents qui se sont vu remettre un flyer sur les règles à respecter.

Ceinture, siège auto... Les forces de l'ordre ont rappelé aux parents les règles de sécurité pour les enfants. Repro CL

D'autres actions préventives sur ce thème seront reconduites dans les prochaines semaines.

ANIMATION

Foire aux livres et vide-grenier à Châteaubernard. Le comité des fêtes de Châteaubernard organise sa foire aux livres et vieux vinyles le dimanche 16 septembre de 8h à 18h au parc des Pierrières. Un vide-grenier est organisé en même temps. Pour la foire aux livres, il reste des emplacements au tarif de 3€ le mètre avec une table, ou 2€ sans table. Réservation indispensable au 06 03 51 28 90 ou 05 45 32 53 91. Pour le vide-grenier, le tarif est de 2€ le mètre, sans réservation. Ouverture du site à partir de 7h pour les vendeurs. Restauration et buvette sur place. En cas de mauvais temps, un repli est prévu à l'abri du plateau couvert. Contact au 05 45 32 18 91.

SAINT-SULPICE-DE-COONAC

L'ancienne école en chantier

Les travaux sont en cours dans l'ancienne école pour y aménager des logements. Photo CL

Le conseil municipal de rentrée s'est déroulé mardi soir à la mairie de Saint-Sulpice, placé sous la présidence du maire Dominique Souchaud.

■ **Travaux.** Les travaux concernant les logements prévus au sein de l'ancienne école de filles sont en phase d'achèvement, pour un montant de 26.151€. Le loyer est fixé à 520€. Le logement situé à droite de ladite école (T1^{bis}) sera proposé à la location au prix de 360€.

Des travaux sont en cours également à l'ancienne école de garçons (T 4) avec trois chambres. Le logement sera proposé à la location si possible le 1er novembre pour un montant de 600€. Par ailleurs, le conseil refuse la location de l'ancienne mairie en l'état actuel.

■ **Transfert de compétences à l'agglo de Grand Cognac.** Le conseil approuve les transferts suivants: compétence optionnelle des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire; des sites et établissements d'enseignement supérieur et de recherche; du Plan climat air énergie territorial et de la lutte contre les fléaux atmosphériques.

■ **Clect.** Les rapports de la commission locale d'évaluation des charges transférées (Clect) concernant le transfert de la compétence Gemapi, de la zone d'activités des Pellières à Saint-Simeux, des piscines de Cognac et Châteauneuf, des ouvrages de gestion des eaux pluviales et des réseaux de communication électroniques sont également approuvés.

■ **Sivu de restauration de la Vallée de l'Antenne.** Dominique Souchaud fait part que la dissolution est actée entre les trois communes et le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu). La commune propose d'accueillir un poste administratif à 28 heures et un poste technique à 14 heures. Pour la vente de l'immeuble, une publication est prévue dans un journal local et dans une revue spécialisée.

À Cherves, les pépiniéristes réinventent l'eau chaude

Un centre de traitement à l'eau chaude des plants et du matériel viticole a été inauguré hier. Il servira dès cet hiver contre les maladies.

La cuve permet de débarrasser les plants, les porte-greffe et les outils des maladies et autres champignons, sans chimie. Photo M. B.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

En décembre, rien que la pose de la première pierre avait fait l'objet d'une fête. C'est dire si l'inauguration du Centre régional de traitement à l'eau chaude de Cherves-Richemont était attendue, l'idée datant du début des années 2010.

Pour faire simple, il s'agit d'un bâtiment avec une grande cuve équipée d'un thermostat. Grâce à une cage grillagée et à un chariot élévateur, on peut y plonger des pieds de vigne, des greffons, des porte-greffe et même du matériel viticole. Dans un bain à 50 degrés et pendant 45 minutes, ce qui permet de désinfecter, sans les ruiner, les végétaux de leurs maladies et autres champignons. À commencer par la flavescence dorée, contre laquelle il est obligatoire de lutter quand on exploite une vigne.

Si la technique paraît basique, il s'agit d'un outil majeur *«pour le développement de notre filière»*, a rappelé François Bodin, le président du syndicat des pépiniéristes viticoles de la région du cognac, qui regroupe 95 % des producteurs de plants du secteur de l'eau-de-vie charentaise.

70 % d'aides publiques

Avec le conservatoire du vignoble charentais, le syndicat a créé un groupement d'intérêt économique (GIE) afin de porter ce projet innovant. Sur les 345.000€ nécessaires (dont 80.000€ pour la machine), 250.000€ ont été apportés par des aides publiques.

Preuve que l'idée est dans l'air du temps. Celle de la réduction des pesticides, voulue à la fois par les autorités (l'Agence de l'eau a fourni 170.000€ dans le cadre de son plan «éco-phyto» notamment) et par la filière.

Cette dernière est poussée par l'envie de se développer, ce qui passe par de nouvelles plantations. Mais aussi par la volonté de réduire son impact sur l'environnement, ou du moins d'estomper une image écornée sur ce plan. *«Le cognac, c'est trois milliards et demi* [de chiffre d'affaires au départ de la région, NDLR], a rappelé le président de l'agglo Jérôme Sourisseau au moment des discours. *Et on voudrait nous coller une image de pollueur...»*

Avec le centre, l'usage de la chimie ne sera plus nécessaire pour garantir des plants sains.

Sur les 55 adhérents du syndicat des pépiniéristes, 36 ont adhéré au GIE et pourront utiliser l'outil dès la fin d'année, quand débuteront les greffages. Et ce n'est qu'un début, puisque le local édifié près de la salle de spectacles de l'Abaca pourrait accueillir, si besoin, une ou deux stations de traitement supplémentaires.

Le chiffre

4 En millions de plants, la capacité de la station «en trois mois, de décembre à février», détaille François Bodin, le président des pépiniéristes de la région du cognac.

«Nous manquons peut-être d'humilité»

Gérard Collomb a regretté hier qu'Emmanuel Macron et le gouvernement aient «peut-être manqué d'humilité», expliquant ainsi la baisse de popularité du Président.

La forte baisse du chef de l'Etat dans les sondages *«demande interrogation de notre part»*, a affirmé Gérard Collomb, ajoutant toutefois que *«les réformes sont au départ toujours un peu impopulaires»*.

Mais *«peut-être, les uns ou les autres, nous avons manqué d'humilité»*, a-t-il affirmé. *«J'étais dans le temps professeur de grec. En grec, il y a un mot qui s'appelle "hubris", c'est la malédiction des dieux. Quand, à un moment donné, vous devenez trop sûr de vous, vous pensez que vous allez tout emporter.»*

«Il y a une phrase qui dit que "les dieux aveuglent ceux qu'ils veulent perdre", donc, il ne faut pas que nous soyons dans la cécité», a-t-il mis en garde.

Selon lui, il faut *«plus d'écoute des Français»* de la part de l'exécutif. *«Il faut que tous les ministres gardent leurs racines, de manière à pouvoir entendre ce que disent les gens, parce que vite, dans les palais de la République, on perd la capacité de lien et d'écoute avec la population»*.

> Il faut que tous les ministres gardent leurs racines, de manière à pouvoir entendre ce que disent les gens [...].

Une impopularité record

Selon plusieurs sondages récents, le président et son Premier ministre connaissent une impopularité record, entre 23 % et 31 % d'opinions positives pour Emmanuel Macron, entre 24 % et 35 % pour Edouard Philippe.

La porte-parole du groupe LREM à l'Assemblée, Aurore Bergé, a admis que le parti présidentiel aussi pouvait manquer d'humilité. *«Il y a peut-être parfois cette tentation hégémonique. On l'a reconnu en disant qu'il fallait travailler de manière plus collégiale, plus collective»*, a-t-elle dit.

«Nous avons été élus dans des circonstances particulières, et il faut l'avoir en tête», a-t-elle ajouté au micro de RMC, estimant néanmoins qu'Emmanuel Macron n'avait *«pas du tout»* perdu le lien avec les Français.

Le député de la France Insoumise, Alexis Corbière, a quant à lui taclé l'exécutif sur Franceinfo: *«Ils tombent de leur piédestal, de leur Olympe, indiscutablement»*, invitant par ailleurs à se méfier *«quand la communication d'une trop forte humilité n'est que le masque de l'hypocrisie.»*

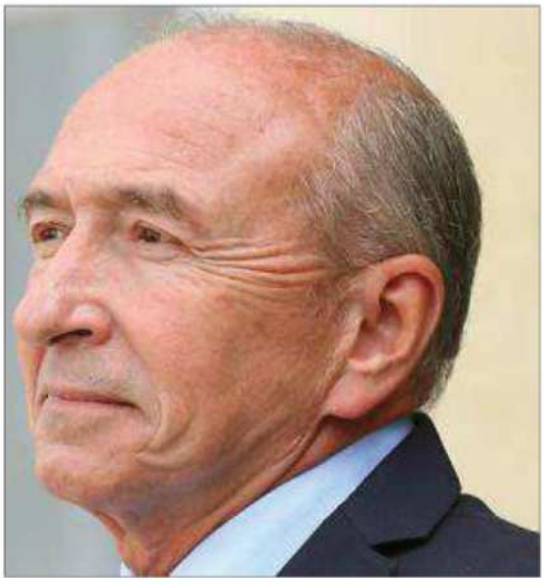

«Il faut toujours regarder ce que pense la base», a rappelé hier Gérard Collomb. Photo AFP

Macron évoque un «doute sain»

Emmanuel Macron a assuré hier au Luxembourg croire *«dans l'écoute et le doute sains»*, en réponse aux propos du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb regrettant que le président et le gouvernement aient *«peut-être manqué d'humilité»*. Mais ce *«doute sain»* ne doit *«en rien entraver le cœur du mandat qui m'a été donné, qui est de transformer la France en profondeur»*, a ajouté Emmanuel Macron lors d'une conférence de presse commune avec les Premiers ministres du Luxembourg, des Pays-Bas et de la Belgique.

Plaintes
Forte hausse des violences sexuelles

Le nombre des violences sexuelles enregistrées par les forces de sécurité a bondi depuis le début de l'année, avec une hausse de 23,1 % sur les sept premiers mois, a indiqué hier Gérard Collomb, évoquant

Photo AFP

un mouvement de libération de la parole. Les services de police et gendarmerie ont enregistré 27.728 faits de violences sexuelles contre 22.533 au cours des sept premiers mois de 2017, selon les chiffres fournis par le ministre de l'Intérieur lors d'une conférence de presse. Depuis le début de l'année, ils ont notamment enregistré 3.357 faits de harcèlement sexuel de plus qu'en 2017.

Gérard Collomb a rappelé le lancement en octobre d'une plateforme de signalements des violences sexuelles et sexistes. *«Nous savons qu'en termes statistiques, cela conduira à une augmentation des chiffres. Mais ce qui compte, c'est bien évidemment de faire changer la réalité»*, a-t-il déclaré.

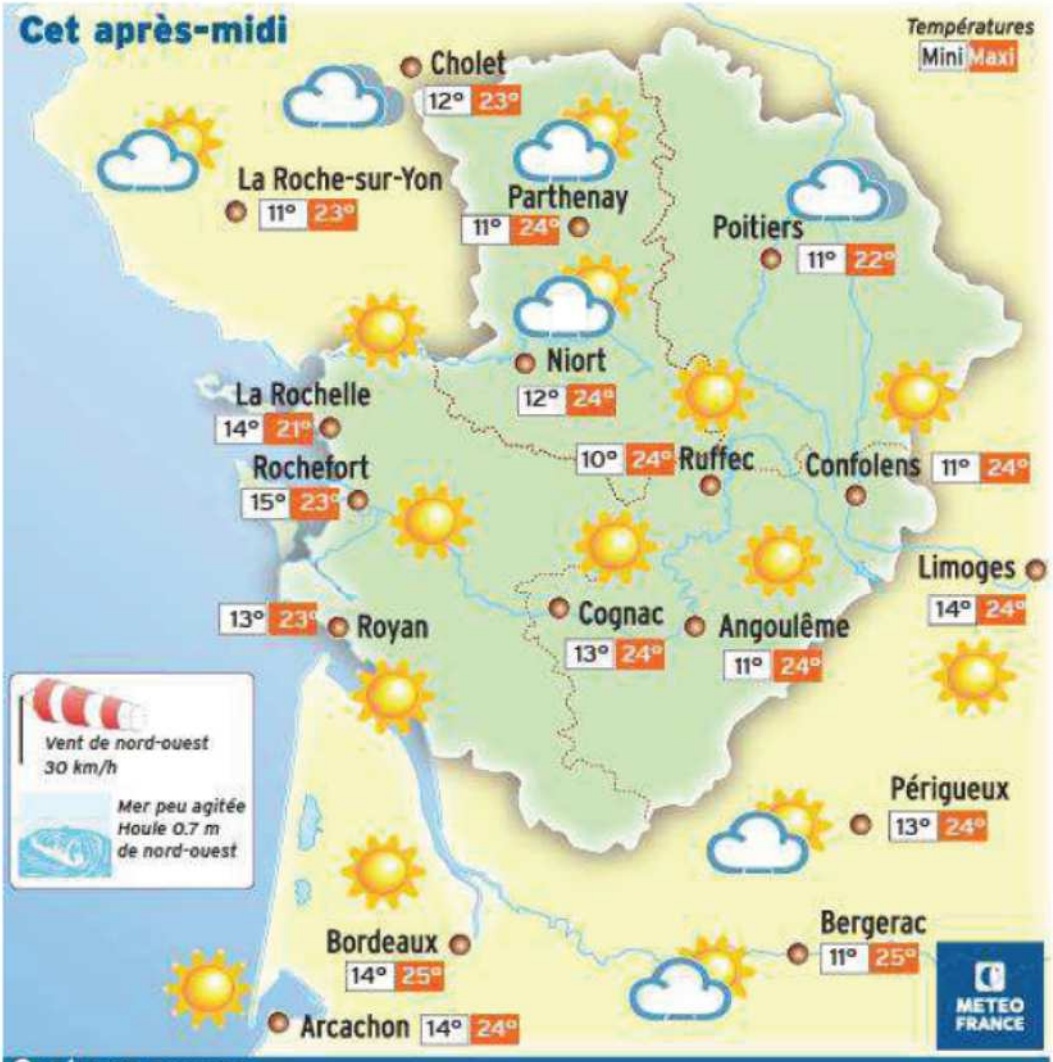

Quelques nuages

Le ciel est peu nuageux à nuageux avec du soleil, parfois très nuageux sur le nord de la zone. Vent de Nord-Ouest faible à modéré, un peu plus soutenu vers l'océan.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Samedi	11° 27°	11° 27°	9° 28°	9° 27°
Dimanche	13° 28°	12° 29°	11° 29°	10° 29°
Lundi	13° 28°	13° 29°	11° 30°	11° 28°
Mardi	13° 30°	13° 31°	11° 31°	12° 30°
Mercredi	16° 30°	16° 32°	14° 32°	14° 32°
Jeudi	17° 27°	17° 28°	16° 29°	16° 28°

Quand les lobbies mènent la danse

Nicolas Hulot a claqué la porte du gouvernement en dénonçant le poids des lobbies. Plus de 1 600 représentants de groupes d'intérêt se sont officiellement déclarés en France

Thierry Coste, le lobbyiste des chasseurs, a précipité le départ de Nicolas Hulot du gouvernement. PHOTO YANN CASTANIER

DOMINIQUE RICHARD
d.richard@sudouest.fr

Nicolas Hulot en avait déjà avalé d'autres. Ce n'était pas la plus grosse mais c'était la couleuvre de trop : la présence surprise de Thierry Coste, le fondateur du cabinet Lobbying et stratégies, sous les ors de l'Élysée, pour évoquer la réforme de la chasse. Ce Jurassien, qui a fait ses premières armes au sein des Travailleurs paysans, porte depuis des années la voix des nemrods, dont il est le « conseiller politique » auprès des décideurs. Les arbitrages favorables aux chasseurs ayant déjà été arrêtés par Emmanuel Macron, sa participation à cette réunion n'avait pas en soi une grande importance. Mais c'est le symbole, l'incrustation des lobbies dans le cœur de l'exécutif qui faisait tache.

Porosité à tous les étages

« Il faut à un moment ou à un autre poser ce sujet sur la table parce que c'est un problème de démocratie. Qui a le pouvoir ? Qui gouverne ? », s'est exclamé le lendemain Nicolas Hulot en claquant la porte du ministère de la Transition écologique.

Thierry Coste, qui avait participé à la campagne de la présidentielle d'Emmanuelle Macron, ne se cachait pas. Audrey Bourolleau, qui a été à l'origine de l'assouplissement de la loi Evin en 2015, non plus. Ancienne déléguée générale de l'association Vin et société – structure de promotion de la filière viticole –, la jeune femme, diplômée de l'École de commerce de La Rochelle, a intégré le cabinet du président de la République où elle s'occupe des questions agricoles.

Son parcours n'a finalement rien d'atypique. Deux des personnalités les plus en vue de l'actuel gouvernement ont également été des acteurs de ce marché émergent où l'on achète et où l'on vend de l'influence. Le Premier ministre Édouard Philippe a dirigé le service des relations publiques du groupe nucléaire Areva. Le secrétaire d'État Benjamin Griveaux a occupé les mêmes fonctions au sein du groupe immobilier Unibail-Rodamco. Cette porosité devenue très tendance alimente nombre de procès d'intention.

De quoi désespérer le Medef, l'organisation patronale. « L'État n'est pas le seul dépositaire de l'intérêt général… L'intérêt général, c'est la combinaison de tous les intérêts catégoriels », affirme son nouveau président, Geoffroy Roux de Bézieux. D'une certaine façon, la loi Sapin 2, votée sous le quinquennat précédent, en a pris acte en clarifiant les relations entre les décideurs publics et les représentants d'intérêts.

Ce texte contraint les lobbyistes à s'inscrire sur un registre public où ils doivent déclarer leurs activités, qu'il s'agisse de déjeuners, de colloques ou de voyages d'études. Le contrôle de ces obligations incombe à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Explicite, la démarche des parlementaires ne se retrouve qu'en partie dans le décret d'application publié en mai 2017, au moment où le dernier gouvernement de l'ère Hollande bouclait ses valises.

Anonymat

Contrairement à ce qui était prévu, la divulgation de l'identité des interlocuteurs rencontrés par les missi dominici de l'influence n'est plus exigée. En lieu et place des noms, il suffit seulement d'indiquer : députés, collaborateur de…, titulaire d'un emploi à la décision du gouvernement… Une victoire sur le fil des lobbies patronaux, arrachée au nom de la liberté d'entreprendre, et grâce au soutien inattendu du Conseil constitutionnel dont les réserves ont, une fois encore, entravé cet effort de clarté.

Autant dire que les coulisses de la fabrique de la loi demeurent passablement obscures et qu'il est particulièrement difficile de mesurer la résistance des élus de la Nation aux groupes de pression qui leur fournissent régulièrement des textes clés en main. Au risque de les ridiculiser. Avant l'été, plusieurs dizaines de députés de formations différentes ont ainsi proposé le même amendement relatif à l'autorisation d'utiliser des drones pour asperger de pesticides les vignes en forte pente.

Plus de 1 600 représentants de groupes d'intérêt, dont un tiers ne déclarent aucune activité, se sont officiellement enregistrés auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Il est difficile de tirer des enseignements définitifs de ce répertoire disparate d'où émergent le secteur de l'énergie (pétrole et nucléaire) et celui de la bancassurance. Devant le lobby de la santé, celui de l'environnement – incarné par de nombreuses associations et ONG –, et plus inattendu celui de la fiscalité, reflet d'un pays tout aussi « addict » aux taxes qu'aux niches fiscales.

Selon les chiffres révélés par l'Observatoire des multinationales et puisés dans les registres officiels ouverts à Paris mais aussi à Bruxelles et Washington, les dépenses de lobbying des groupes français au CAC 40 n'auraient pas dépassé 60 millions d'euros en 2017, dont 9,5 seulement en France. L'Hexagone, on s'en serait douté, n'est plus le terrain de chasse privilégié des multinationales tricolores, bien plus actives à Bruxelles où près de 10 000 lobbies ont pignon sur rue.

Retour sur investissement

Ces sommes ne reflètent pas forcément la réalité. Des entreprises comme Vinci ou LVMH, pour ne citer qu'elles, ne déclarent pas un seul euro, ce qui paraît peu vraisemblable. Mais le coût du lobbying ne plombe certainement pas leurs comptes. Ici comme ailleurs. Que pèsent les 18 millions de dollars dépensés par Google aux États-Unis au regard de ses 109 milliards de chiffre d'affaires ? L'influence n'est finalement pas une denrée très onéreuse. En misant peu, on en retire souvent beaucoup.

> « Aucune réglementation efficace n'encadre l'usage de ces carnets d'adresses constitués à l'ombre du pouvoir »

Et parfois, comme en France, c'est « gratis pro deo ». Les agents des lobbies sont déjà dans la place. Nombre de cadres ou d'anciens dirigeants du privé multiplient les allées et venues dans les cercles du pouvoir. « Il est à mon avis utile qu'il y ait des hauts fonctionnaires qui connaissent le monde de l'entreprise. Cela ne peut que rendre les textes meilleurs et les décisions publiques meilleures », se défendait, il y a quelques semaines, le porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux, à la tribune de l'Assemblée nationale.

À l'ombre du pouvoir

Cette culture de la connivence et du pantouflage, propres aux élites françaises, nourrit un entre-soi qui pèse forcément sur la décision politique, sans que l'on puisse mesurer son influence et son empreinte législative. Aucune réglementation efficace n'encadre l'usage de ces carnets d'adresses constitués à l'ombre du pouvoir. La commission de déontologie de la fonction publique n'investigue pas beaucoup cet angle mort où s'ébrouent les grands corps de l'État. L'heure est à la multiplication des passerelles entre privé et public censées être le gage d'une bonne gouvernance. Ce que risque de contester la commission d'enquête créée à ce sujet par le Sénat, avec à la clé encore un affrontement entre le Nouveau monde et l'ancien.

LES RETARDATAIRES MONTRÉS DU DOIGT

Au début du mois de septembre, la Haute autorité pour la transparence de la vie publique a publié sur son site les noms des représentants d'intérêts qui n'ont pas déclaré leurs activités pour le second semestre 2017. Ils sont au nombre de 88. Différentes chambres de commerce et fédérations sont épinglées, tout comme la Confédération générale des PME ou des entreprises importantes, comme Suez ou Hutchison. À l'échelon régional, on relève les noms des Jeunes Agriculteurs des Pyrénées-Atlantiques ou de l'avocat bordelais Vianney Rivière, spécialiste reconnu de la fiscalité du patrimoine.

L'avertissement de Collomb

POLITIQUE Le ministre de l'Intérieur a regretté hier le « manque d'humilité » de l'exécutif. Une critique, qui en creux, appelle le chef de l'État à des ajustements

JEFFERSON DESPORT,
ENVOYÉ SPÉCIAL À PARIS
j.desport@sudouest.fr

Lors de sa conférence de presse de rentrée, hier, Gérard Collomb n'a bien entendu pas échappé à une question sur ses propos délivrés trois heures plus tôt sur BFM. En effet, avant de présenter en détail les chiffres de la sécurité place Beauvau (lire par ailleurs), le ministre de l'Intérieur était revenu, face caméra, sur la mauvaise passe que traverse l'exécutif. Signant du même coup la phrase et le carton jaune du jour : « Peut-être que les uns ou les autres, nous avons manqué d'humilité. » Et pour que le message soit reçu fort et clair, l'ex-professeur de grec l'a doublé d'une mise en garde aussi antique que divine : « Les dieux aveuglent ceux qu'ils veulent perdre. Donc, il ne faut pas que nous soyons dans la cécité. » Traduction : il faut ouvrir les yeux. Dit autrement : redescendre sur terre. Jupiter y compris.

Un avertissement en bonne et due forme donc qui vient surtout rappeler le rôle à part de l'ex-sénateur-maire de Lyon. Car, derrière cette critique émergent quarante ans de vie politique. Qui au gouvernement peut revendiquer une telle expérience ? Dans la Macronie, Gérard Collomb fait partie des rares qui peuvent encore parler en toute franchise au chef de l'État. En clair, assumer ses désaccords. Dès lors, faut-il s'étonner que ce soit ce soutien de la première heure qui prenne la parole ? Et ose appuyer là où ça fait mal ?

Des palais qui isolent

Gérard Collomb le sait parfaitement : le pouvoir isole. Et plus encore à l'Élysée. C'était le sens de son message. Il ne s'en est d'ailleurs pas caché au micro de BFM : « Il faut toujours regarder ce que pense la base. Il faut que tous les ministres gardent leurs racines, de manière à pouvoir entendre ce que disent les gens, parce que très vite, dans les palais de la République, on perd la capacité de lien avec la population. » Mais pas seulement. Avec les collectivités locales aussi. Et là encore, il assume, comme il nous l'a confié hier : « Je trouve regrettable que le dialogue avec elles se soit dégradé. Il faut renouer avec le pacte girondin, nous avions fait campagne en ce sens. »

Sondages en berne

De fait, avec Collomb, l'élu local n'est jamais loin. Même à Beauvau, Lyon est toujours dans son champ de vision. Tous les quinze jours, il revient sur ses terres où il est très probable qu'il se représente aux municipales de 2020. Sa boussole est là. Ce n'est pas un secret, ces allers-retours nourrissent sa réflexion. Et sous cet angle, l'expression d'hier en est la synthèse. La voix du terrain.

En creux, face aux sondages en berne et aux européennes qui se profilent, Gérard Collomb appelle l'exécutif à revoir sa copie. Ou plutôt son logiciel comme dirait la « Start-up nation ». Pas sûr cependant qu'il soit entendu. Depuis le Luxembourg, Emmanuel Macron lui a répondu : « Le ministre de l'Intérieur a raison. Il faut toujours écouter nos concitoyens. Mais ajoute-t-il, écouter, ce n'est pas céder à l'esprit du temps. Entre la réforme qui ne s'arrête pas et l'inaction, poursuit-il, il y a la place à l'action réfléchie, c'est celle pour laquelle j'ai opté. » Aucun doute donc de son côté. Résultat, le chef de l'État qui, fin août a comparé les Français à des Gaulois réfractaires, devrait être conforté dans son analyse. Lyon n'était-elle pas la capitale des… Gaules ?

Gérard Collomb : « Il ne faut pas que nous soyons dans la cécité. » PHOTO LUDOVIC MARIN/AFP

Violences contre les femmes

Parmi les chiffres de la sécurité présentés hier, par Gérard Collomb, on retiendra bien sûr, le recul du nombre des cambriolages de 6,2 %. Soit la plus forte baisse depuis dix ans. Mais le plus saisissant reste l'explosion des violences faites aux femmes. Dans le détail, les coups et blessures volontaires sont passés de 129 000 actes en 2017 à 139 000 en 2018, soit une hausse de 7,5 %. Mais comme l'a précisé le ministre de l'Intérieur : « 80 % de cette hausse est due à l'augmentation des violences au sein même de la famille. »

Ainsi, sur les 8 000 nouveaux faits constatés, 6 000 concernent des violences faites contre les femmes. Et la tendance est encore plus forte pour les seules violences sexuelles qui progressent, elles, de 23,1 % avec 27 728 faits constatés. Pour enrayer ce phénomène, Gérard Collomb a annoncé la création en octobre d'une plateforme Internet pour encourager les victimes à déposer plainte.

COGNAC

Un nouveau commandant pour la base aérienne

Passation de pouvoirs hier, à la base aérienne 709, à Châteaubernard. Le colonel Vincent Coste qui commandait la base depuis deux ans a cédé sa place au colonel Arnaud Gary. Ce dernier arrive de Washington où il occupait un poste d'officier d'échange auprès du chef d'état-major de l'armée américaine. Il devra relever pendant les deux ans qui viennent les nombreux défis qui attendent la base et ses 1 100 personnes.

Sauver le vignoble en épluchant ses racines

VITICULTURE

Le Conservatoire du vignoble charentais, qui fête ses 20 ans, porte des gros espoirs pour la filière viticole

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Sébastien Julliard a convié ses collègues du réseau national pour les 20 ans du Conservatoire. PH.M.

« On est passé de quelque chose de sympathique à quelque chose de stratégique ». Chercheur à Montpellier Sup Agro, Jean-Michel Boursiquot résume un sacré retournement de situation. Les spécialistes des vieux cépages ont troqué une image de poètes pour un statut de potentiels sauveurs d'un vignoble en péril, face au réchauffement climatique et aux maladies.

Le Conservatoire du vignoble charentais a vécu cette mutation. Hier, il fêtait son 20e anniversaire à Cherves-Richemont, où est basée son « ampélopole », qui abrite son laboratoire et sa serre. « On a plus de 200 variétés. Un cépage, c'est un patrimoine. On n'est pas capable de le reproduire », souligne le directeur, Sébastien Julliard.

« On perdait ce patrimoine »

Le CSV a un profil unique au sein du réseau fondé en 1999, la commission technique nationale de sélection et de participation (CTNSP). On y retrouve des chambres d'agriculture, des comités interprofessionnels, des caves coopératives, des universitaires… « Les profils sont hétéroclites, mais on est homogène dans nos objectifs », pointe Olivier Yobrégat, de l'Institut français de la vigne et du vin du sud-ouest. « Notre philosophie, au départ, était de conserver la diversité des principaux cépages emblématiques français. Les vignerons arrachaient, on perdait ce patrimoine », observe Thierry Lacombe, de l'Inra de Montpellier. Sur le plan économique, ces recherches pouvaient générer des « axes de différenciation », en misant sur des spécificités régionales. Le « trousseau », ou « chauché gris », retrouvé sur une treille de l'île de Ré, en est un bon exemple. Après un long parcours d'homologation, ce cépage sauvé de l'oubli vient enrichir la gamme du pineau des Charentes.

Les conservatoires régénéraient le passé, certains les voyaient comme un « musée ». En nourrissant la « diversité » du matériel végétal, ils sont devenus des « acteurs majeurs » du futur. Leurs travaux permettent d'agréer une dizaine de clones chaque année. « Face au changement climatique, on essaie d'avoir des clones plus tardifs, ou plus acides », note Jean-Michel Boursiquot.

La « mère du merlot »

Le chercheur a identifié un cépage abandonné, la « madeleine noire des Charentes », en Bretagne, dans le Gers et en Charente. « C'est la mère du merlot, le premier cépage français », décrit Sébastien Julliard. Cette découverte permettra de mieux comprendre le merlot, et peut-être d'imaginer un petit frère plus costaud.

La recherche sur les cépages résistants nourrit d'énormes espoirs au moment où la viticulture cherche à réduire le recours aux pesticides. Elle ne portera pas ses fruits avant 2025. Le CSV a engagé une « autre piste de travail. On recherche des porte-greffes plus adaptés au stress hydrique. On en teste une douzaine, en piochant dans le patrimoine commun, jusqu'en Afrique du nord », relate Sébastien Julliard. Les membres du réseau affichent leur complicité. C'est en croisant leurs efforts qu'ils espèrent accoucher des cépages de demain.

Vignoble du cognac : on vendangera à la mi-septembre

VITICULTURE La récolte de l'ugni-blanc (le principal cépage du vignoble du cognac) devrait débuter à la mi-septembre, sans doute aux alentours du lundi 17. Pour l'heure, « les paramètres de maturation évoluent conformément à la moyenne des années passées », indique le Bureau national interprofessionnel du cognac. Selon les derniers prélèvements dans les parcelles "test", le poids moyen des grappes (312 g) augmente mais commence à s'infléchir, le titre alcoométrique volumique potentiel (8,1 %) progresse nettement, accentuant la précocité de l'année, et le pH (2,79) augmente relativement peu. D'autres informations très pratiques seront données aux viticulteurs mercredi 12 septembre, à 17 h 30, au Castel à Châteaubernard, lors de la traditionnelle réunion des vendanges du syndicat UGVC.

La fusion entre Archiac et Saint-Palais reste toujours dans l'attente

TERRITOIRE Depuis plusieurs années, Archiac et Saint-Palais-du-Né veulent fusionner. Mais ces deux villages (respectivement de 300 et 800 habitants) appartiennent à deux départements différents (Charente-Maritime et Charente). « Nous sommes un cas unique en France, résume Didier Braud, maire d'Archiac. C'est un honneur mais pas un avantage. Car pour valider la fusion, qui était prévue pour le 1er janvier 2019, il faut passer par la loi. Avec notre député, Raphäel Gérard, on essaye de trouver un créneau. Cela pourrait être un amendement dans une loi sur les communes nouvelles. Mais ça va être compliqué pour le faire dans le délai imaginé. » Et la situation ne va pas s'améliorer : il n'y aura pas de communes nouvelles en 2020 pour cause d'élections municipales. Alors, si la fusion des deux villages n'intervient pas avant janvier 2019, leurs conseils municipaux devront à nouveau relancer une procédure... en 2021 !

Les choix de la directrice académique

ÉDUCATION Marie-Christine Hébrard explique les choix effectués par la direction académique pour cette rentrée 2018

BERTRAND RUIZ
b.ruiz@sudouest.fr

Les ouvertures et fermetures de classe ne seraient pas les indicateurs les mieux appropriés pour évaluer la réussite d'une rentrée scolaire. « Cela ne dit rien des choix opérés », corrige Marie-Christine Hébrard, directrice académique des services de l'Éducation nationale en Charente depuis un an. « Nous sommes une équipe qui représente pas loin de 3 000 enseignants et des personnels administratifs, au service exclusif de la réussite des élèves. Nous avons un projet et nous faisons des choix en conséquence. »

1 Les postes préservés en milieu rural

Les chiffres sont têtus. Marie-Hélène Hébrard constate que la baisse des effectifs se poursuit dans le primaire (autour de 200 élèves en moins cette année) alors qu'ils sont à l'étal dans le second degré. « Depuis 2013, la Charente a perdu mille élèves dans le premier degré. Une baisse qui se répercutera forcément à un moment donné dans le second degré, même si la dynamique économique favorable nous amènera peut-être des effectifs supplémentaires. Toujours est-il que, malgré cette baisse, on a créé, depuis 2013, 50 postes supplémentaires d'enseignants dans le premier degré en Charente. Et plus de la moitié, 26 pour être exact, a bénéficié aux écoles en milieu rural. Dans ce département, la ruralité n'est pas maltraitée. Cela se lit dans les taux d'encadrement. Il est de 23,6 élèves par classe hors zone d'éducation prioritaire, de 21 à 22 élèves par classe en zone d'éducation prioritaire et de 21,82 élèves par classe en zone rurale. Ce taux est l'expression d'un choix clair ».

2 L'accompagnement des élèves allophones

Un réel effort a été fait pour l'accueil des élèves dits allophones, à savoir des élèves qui ne maîtrisent pas le français. Leur nombre aurait-il explosé ces derniers mois ? « Nous avons été alertés, l'an passé, par les personnels des collèges. Et on a pu réagir, avec l'aval du rectorat, pour installer trois dispositifs dans les collèges charentais : à Élisée-Mousnier à Cognac, Romain-Rolland à Soyaux et Michelle-Pallet à Angoulême ». Les élèves allophones sont affectés en fonction de leur classe d'âge et de leur niveau évalué par des enseignants référents.

3 La volonté d'améliorer le remplacement

Le remplacement dans le premier degré, un point à améliorer cette année. « Cela faisait partie des difficultés. Je ne dis pas que l'on va tout résoudre mais, dans ma dotation, j'ai réservé sept postes pour améliorer les choses. » L'an passé, l'Éducation nationale avait dû faire appel à des personnels contractuels dans le premier degré. « Un dispositif d'urgence que l'on n'active qu'avec l'aval du rectorat » et qui n'a pas vocation à être reconduit. « Cela restait marginal : dix à douze personnels l'an passé sur un total de 1 600 enseignants en Charente dans le premier degré. »

La directrice académique Marie-Christine Hébrard. ARCHIVES Q. P.

4 L'accueil des élèves handicapés

La direction académique a créé, cette année, un poste de coordinateur pour les personnels AVS (auxiliaire de vie scolaire) et AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). « Il s'agit de construire des services intelligents et raisonnés au plus près des besoins du terrain . » La Charente compte 491 postes d'AVS et d'AESH pour 865 élèves accompagnés. « Je salue le travail des services de l'inspection d'académie et de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Le département a la chance de n'avoir personne en attente. Franchement, ce n'est pas le cas partout en France. » Du côté des dispositifs collectifs, la Charente dispose de 26 Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) dans le premier degré et 17 Ulis en collège. Quatre dispositifs Ulis ont été créés en lycée professionnel pour accompagner de jeunes handicapés vers une certification ou un diplôme.

5 Le chantier des évaluations dès le CP

Marie-Christine Hébrard veut dédiaboliser les évaluations en CP, CE1, 6e et 2nde. « C'est un outil qui n'a pas d'autre vocation que d'aller plus loin dans l'accompagnement des élèves. Si on pouvait retirer de la tête des gens qu'évaluation égale stigmatisation, on aurait fait un grand pas. On peut être hyper compétent dans un domaine et moins dans un autre. Mais une fois que l'on sait cela, on a plus de chances de pouvoir travailler différemment sur nos faiblesses. C'est l'idée. »

Les Charentais se mobilisent pour le climat

ÉCOLOGIE Deux événements sont organisés à Angoulême demain, dans le cadre d'un mouvement international. Les organisateurs espèrent un déclic

La journée d'action mondiale pour le climat est prévue de longue date. Mais la démission surprise de Nicolas Hulot, voilà quelques jours, semble pouvoir lui donner un élan inédit en France. Ainsi en Charente, deux événements sont programmés.

« C'est l'occasion de mobiliser les citoyens, dit-on du côté de l'association Charente Nature, qui organise un premier rassemblement (1). Ce "choc Hulot", c'est intéressant pour mettre les gens en mouvement, note Jean-Claude Caraire, membre de l'association. L'événement global n'a pas été créé suite à la démission du ministre, mais il a pris un aspect émotionnel. Cela peut réveiller les gens ! »

Devant « l'effet Hulot », Charente Nature a donc choisi de relayer l'événement de façon locale, plutôt que de se rendre à Bordeaux pour grossir les rangs du défilé girondin, comme prévu au départ. Les participants sont invités à venir habillés en jaune, pour dessiner un grand soleil humain. « On veut envoyer un message positif, l'écologie n'est pas une punition ! »

Une bascule

Le rendez-vous est fixé demain à 11 heures, pour ne pas entrer en concurrence avec le deuxième événement de la journée, lancé sur les réseaux sociaux par Vanessa Vigier. « La démission de Nicolas Hulot doit nous faire prendre conscience que seul le peuple peut remettre la lutte contre le réchauffement climatique au centre des priorités de nos dirigeants », lance la citoyenne sur Facebook. Son événement (2) débute à 14 heures, mais les deux manifestations sont reliées par un « pique-nique zéro déchet ».

« Nicolas Hulot disait qu'il était seul, mais il y a du monde qui se mobilise, sourit Michel Hortolan, de l'association charentaise. Maintenant, on n'en est plus aux petits pas, il faut une bascule ! »

(1) 11 heures, place Hergé, à Angoulême.
(2) 14 heures, place de l'Hôtel-de-Ville.

L'association Charente Nature sera présente pour la journée d'action mondiale. PHOTO A.O.

CHÂTEAUBERNARD

X'eau fermé jusqu'au dimanche 16 septembre

En raison de la vidange des bassins, le centre aquatique X'eau est fermé au public jusqu'au dimanche 16 septembre inclus. PHOTO ARCHIVES

Le nouveau commandant arrive du Pentagone

BA 709 Hier, le colonel Gary, venu des États-Unis, a pris la tête de la base aérienne. Il devra relever, pendant deux ans, les nombreux défis qui attendent le site et ses 1 100 personnes

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Une préfète, une députée, un président de Département… La liste des invités indique qu'il s'est passé quelque chose d'important, hier, sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. Le colonel Vincent Coste, qui commandait la base depuis deux ans, a cédé ses fonctions au colonel Arnaud Gary. L'événement mérite qu'on s'y attarde pour plusieurs raisons. D'abord parce que la BA 709, c'est 1 100 personnes. Autrement dit, le premier employeur de l'Ouest du département. « On est au centre d'une petite ville, résume le colonel Gary, tout juste investi. On a un peu tous les corps de métiers, toutes les spécialités. Et puis il s'y passe des joies, des peines… »

L'autre point, c'est que la base aérienne constitue un site stratégique pour l'armée : les drones et l'école de pilotage représentent ici des pôles d'excellence (lire plus bas). « J'arrive avec des sujets très motivants à traiter », confie le nouveau commandant. Ce dernier a un parcours pour le moins complet.

« Je ne me sens pas trop dépaysé »

Âgé de bientôt 45 ans, cet ancien pilote de chasse a réalisé 2 500 heures de vol. Son CV fait état de 124 missions de guerre (en ex-Yougoslavie, Afghanistan et Libye). Le voilà tout droit arrivé de Washington, où il occupait, depuis 2016, un poste d'officier d'échange auprès du chef d'état-major de l'armée de l'air américaine. Mais ne va-t-il pas se retrouver à l'étroit en passant du Pentagone, où il était encore il y a quelques jours, à la Charente ? « Je ne me sens pas trop dépaysé, désamorce dans un sourire le père de trois enfants. Je suis très heureux d'arriver avec ma famille, et motivé par tous les challenges de cette base en pleine transformation. »

Le colonel Vincent Coste (à gauche) salue son successeur, le colonel Arnaud Gary. La cérémonie de passation de commandement était dirigée par le général Taprest, ici au centre. PHOTOS J.G.

« De véritables experts »

Des challenges que connaît parfaitement son prédécesseur. La voix du colonel Vincent Coste a été étranglée par l'émotion au moment de prononcer ses adieux. « Je dis ma grande fierté d'avoir commandé de véritables experts. » L'ancien commandant a également eu une pensée pour les militaires de la base constamment déployés au Niger contre les groupes terroristes au Sahel. « Être soldat, c'est protéger nos valeurs et notre mode de vie. » Lundi, le colonel Coste rejoindra l'état-major parisien, comme chef du bureau des synthèses de la programmation budgétaire. « Ici, j'ai découvert une belle région, la belle France, retrace-t-il. La Charente est un trésor bien caché… »

Un général pour la cérémonie

Une passation de commandement est un moment très codifié. Pour l'occasion, un général est venu présider la cérémonie. Il s'agissait du général de corps aérien Olivier Taprest, major général de l'armée de l'air. Sous un ciel gris, et parfois pluvieux, le colonel Coste a d'abord salué les troupes sur le tarmac de l'école de pilotage. Le général Taprest a ensuite prononcé la formule consacrée devant les soldats : « Vous reconnaîtrez désormais comme chef le colonel Gary. » Cette passation a été saluée par un défilé aérien de quatre Epsilon TB-30, ceux utilisés à l'école de pilotage.

Chaque commandant de base a un mandat de deux ans. Le nouveau sait donc qu'en septembre 2020, il devra lui aussi céder la place. Mais l'événement comptait également d'autres changements. Le lieutenant-colonel Jérôme Mary a quitté la tête de l'escadron drone, au profit du bureau plans de l'état-major. Le lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranque (un pilote de chasse avec 1 748 heures de vol) a pris sa place. Les hommes de la BA 709 le connaissent car il a commandé par trois fois des détachements de drones sur la base aérienne de Niamey, au Niger.

Enfin, cette cérémonie était placée sous le signe du souvenir, puisque la base aérienne fêtait les 80 ans de sa création. On signalera également que le lieutenant-colonel Nicolas a reçu la médaille de la légion d'honneur.

Une base en pleine mutation

STRATÉGIE Les drones et l'école de pilotage constituent deux pôles d'excellence

La BA 709 est le seul site de l'armée française à avoir un drone. C'est dire son importance. Un second exemplaire du Reaper a été reçu cet été. Au total, la France en a commandé 12. Six d'entre eux devraient arriver en 2019. Mais ces machines ne se pilotent pas toutes seules : le nombre d'équipages va également s'étoffer.

Mais en réalité, c'est une montée en puissance généralisée qui attend Châteaubernard. Car le site va absorber l'activité de formation réalisée, jusqu'en 2020, sur la base de Tours. L'école de pilotage va s'en trouver considérablement renforcée, en accueillant les élèves pilotes de chasse sur tout le début de leur cursus. Pour leur apprentissage, ils ne voleront plus sur les mythiques Epsilon TB-30, mais sur des Pilatus PC-21. Deux de ces engins ultramodernes sont arrivés le 30 août de Suisse. Avant de pouvoir voler dans le ciel charentais, ils doivent encore subir les affres de la procédure administrative et être floqués de leurs inscriptions. La livraison des 15 exemplaires supplémentaires devrait s'étaler d'ici février.

Voici, pour la toute première fois, le PC-21 sur la BA 709. Il s'agit du nouvel avion utilisé par l'école de chasse

La rentrée sans fausse note

ÉDUCATION Seule évolution, un changement d'équipe au collège Félix-Gaillard

PHILIPPE MÉNARD

Ces dernières années, les principaux ont défilé à la tête du collège Felix-Gaillard. Benoît Le Gall, 46 ans, ne veut pas revenir sur cette instabilité. « Le recteur m'a demandé de prendre la direction. Je suis là pour que les gens puissent travailler dans les meilleures conditions possibles, dans une volonté d'apaisement », tranche le nouveau patron.

Angoumoisin d'origine, il a officié comme surveillant puis conseiller principal d'éducation (CPE), pendant douze ans, en Normandie, dans la Creuse, puis sur ses terres, à Soyaux. Un remplacement l'a amené à élargir son champ dans un poste de principal-adjoint. Il a enchaîné à La Couronne, passant principal en 2014 au collège de Montmoreau. « Cognac, c'est un secteur que je connais moins, à part pour l'aviron », confie ce quadragénaire à la carrure de sportif.

L'équipe de direction est largement renouvelée. Karine Marcadier, 45 ans, a pris le poste d'adjointe en mai dernier. Auparavant directrice d'école à Segonzac, elle a voulu goûter à un autre cadre. Le conseiller principal d'éducation, Benoît Lagarde, prend lui aussi ses marques, aux côtés d'un « ancien » de la boutique, Sylvain Loison, directeur de la section spécialisée Segpa, et de la gestionnaire Sylvie Robin.

Karine Marcadier, Benoît Lagarde, Sylvie Robin et Benoît Le Gall, la direction de Felix-Gaillard est largement recomposée. PH.M.

Quatre migrants accueillis

La rentrée s'est déroulée sans fausse note, note Benoît Le Gall. L'effectif baisse légèrement, 464 élèves dont 58 en section Segpa, plus 11 places pour l'unité locale d'inclusion scolaire, dédiée aux élèves dans l'impasse. Le nombre de classes ne bouge pas, 20 au total dont quatre en Segpa. Felix-Gaillard garde ses valeurs sûres, les classes à horaires aménagées musique (Cham) et les sections sportives, football, athlétisme, gymnastique et basket. Une convention avec le nouveau club, Cognac Basket Avenir, doit pérenniser cette dernière.

« Notre premier atout est d'avoir des enseignants investis. On voit que nos élèves réussissent », souligne Benoît Le Gall. L'établissement relève collectivement « un sacré défi ». Il intègre quatre jeunes migrants, originaires d'Afrique noire, en quatrième et en troisième. « Certains n'ont jamais été scolarisés. Mais leur parcours les a fait gagner en maturité. Ce n'est pas simple mais on se doit de tout faire, en termes de valeurs humaines, pour y arriver », pointe le principal. Le collège s'appuie sur son voisin, le lycée Louis-Delage, qui dispense des cours de français langue « seconde ».

Une classe disparaît à Cagouillet

ÉCOLES Les écoles publiques de Cognac sont passées de 1 411 à 1 415 élèves. Cette stabilité n'a pas permis de sauver une classe de l'école Cagouillet, fragile depuis un moment. La roue tourne. Un temps en danger, la maternelle Saint-Exupéry est en plein regain. Son restaurant scolaire a été refait cet été. La Ville a aussi réaménagé l'école Jules-Michelet pour le dédoublement des classes de CP.

COLLÈGES Avec 440 élèves, Elisée-Mousnier retrouve le niveau d'il y a deux ans. Entre-temps, le collège était tombé à 420 et avait perdu une classe. « L'équipe est stable. La rentrée a été sereine », indique Philippe Geyssely, principal adjoint. À Claude-Boucher, Nathalie Marc vit sa cinquième rentrée aux côtés de Laurent Bouillé. Les effectifs grimpent « de façon significative », de 410 à 465 enfants. « Il n'y a pas de création de classe, mais elles sont au maximum de leurs capacités », indique la principale, ravie de « l'attractivité » de l'établissement.

LYCÉES En léger retrait, Jean-Monnet se maintient au-dessus de la barre des 1 000 élèves, avec 1 011 lycéens. La hausse en seconde compense une baisse en première et terminale. Pas de changements majeurs, si ce n'est la transformation du BTS « assistant manager » en « support à l'action managériale », pour s'adapter aux évolutions du métier. Pas de bouleversement non plus au lycée professionnel Louis-Delage, qui conserve 255 élèves, en faisant le plein à peu près partout. La section spécialisée Paqi change de nom pour devenir « Pôle d'accompagnement à la persévérance scolaire ».

DANS LE PRIVÉ L'école Sainte-Colette La-Providence passe de 370 à 390 élèves, le collège Saint-Joseph de 420 à 440 élèves, le lycée Beaulieu est stable avec 270 élèves (« Sud Ouest » du 31 août)

Le couac des impôts toujours pas élucidé

GRAND-COGNAC L'Agglomération et les services fiscaux se renvoient la responsabilité de l'erreur sur la taxe foncière

JONATHAN GUÉRIN
j.guerin@sudouest.fr

Bourde ou incompréhension ? Le problème sur les avis d'impôt reçus en ce moment par les contribuables de Grand-Cognac reste toujours sans explication. Pour rappel, « Sud Ouest » a révélé hier une erreur sur la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). L'Agglomération avait demandé à ce que les variations de taux soient lissées sur dix ans.

Seulement, cette consigne n'a pas été appliquée par l'administration fiscale. Certains contribuables (notamment à Châteaubernard, Cognac et Merpins) ont ainsi vu bondir leur prélèvement de 49 % (mais on parlera plutôt de 3,5 points pour être plus exact) en une seule fois.

La hausse qui devait s'appliquer progressivemen sur dix ans a été faite en une seule fois. PHOTO J. G.

L'Agglo enfonce le clou

Alors, d'où vient l'erreur ? Jérôme Sourisseau, le président de Grand-Cognac, tient à apporter de nouveaux éléments : « Ce sont toujours les services fiscaux qui calculent le lissage. On peut prendre l'exemple du versement transport, de la taxe sur le foncier bâti, et bien d'autres encore. » Autre argument : l'Agglo a fait valider la délibération prévoyant le lissage avant son adoption, pour être certaine que cette progressivité sur dix ans était possible et applicable. « Nous avons des échanges de mails qui le prouvent. »

Du côté de la Direction générale des finances publiques de la Charente, on préfère ne pas commenter ces arguments. Toutefois, il importe de rappeler le raisonnement de l'administration. Pour les services fiscaux, Grand-Cognac devait calculer, année par année, l'évolution de taux sur dix ans. Le centre des impôts a donc appliqué les variations en une seule fois, et non pas sur dix ans.

> « Nous voulons rattraper l'affaire car on estime qu'il y a eu une erreur »

Vers un procès ?

Qui dit vrai, qui dit faux ? Les deux parties ont prévu de se rencontrer la semaine prochaine. Y aura-t-il un rectificatif envoyé aux contribuables ? « Je ne vois pas comment faire », reste perplexe Alain Caillet, directeur adjoint des finances publiques. Jérôme Sourisseau ne désarme pas : « Nous voulons rattraper l'affaire car on estime qu'il y a eu une erreur. » Si jamais un accord n'est pas trouvé, Grand-Cognac pourrait, en théorie, porter l'affaire devant la justice administrative.

Ce feuilleton rouvre en tout cas des plaies politiques. En effet, au moment du vote de la taxe, en mars dernier, les communes s'étaient déchirées. Cette fois, les 80 000 habitants de l'Agglomération en ressentent intimement les effets.

Pascal Courtillat passe la main à Patrick Bouvier .

PHOTO SANDRA BALIAN

Aux cuisines des Jardins de Louise, le chef change

CHÂTEAUBERNARD Après six ans à veiller sur les fourneaux de la résidence de retraite Les Jardins de Louise, Pascal Courtillat fait valoir ses droits à la retraite et passe la main tout en douceur à son successeur, Patrick Bouvier. Vendredi, les résidents et le personnel ont gâté leur cuisinier réputé pour ses « sublimes tartes aux pommes » qui le leur a bien rendu. « J'étais content de travailler parmi des gens qui ont vécu et qui ont des choses à nous apprendre », a-t-il déclaré. Par le passé, Pascal Courtillat a tenu vingt ans un restaurant à Saint-Césaire avant de s'orienter vers la cuisine en résidence retraite (sept ans à Châtellerault puis Les Jardins de Louise). Le double champion de France de billard (c'était il y a vingt ans) a saisi l'occasion de cette affectation castelbernardine pour se remettre au billard voilà six ans. Membre du club de Cognac, il est aussi président de la commission olympique de Charente de billard. C'est désormais Patrick Bouvier qui veillera sur les cuisines des Jardins de Louise. « C'est ma première expérience en collectivité. C'est un nouveau challenge » se réjouit celui qui a déjà expérimenté les tables cognaçaises le Coq d'Or et l'Oliveraie ainsi que l'Orchidée à Pérignac.

JAVREZAC

Nounou éveil fait le point et présente ses projets

Le bureau de l'association Nounou éveil. PHOTOC.-C. G.

L'association Nounou éveil tenait son assemblée générale dans ses locaux de l'ancienne école Jean-Rostand, en présence des assistantes maternelles mais également de la maire Pascale Belle et du maire-adjoint Michel Autret. La présidente, Carole Breda, rappelait que l'association Nounou éveil compte 32 adhérentes et 70 enfants. Depuis cette année, la salle est ouverte cinq jours par semaine. Elle précise que l'accueil administratif est désormais le lundi.

Carole Breda ajoute que la salle a été ouverte 215 jours à raison de deux heures par jour, soit 430 heures, plus 2 heures quotidiennes de permanence, soit 344 heures, tout cela grâce au bénévolat. Cela permet d'économiser 15 000 euros, nécessaires à l'emploi d'une personne. Elle suggère d'augmenter la cotisation d'adhésion de 2 € soit 37 € pour 2018-2019 ; proposition validée par les participants.

Ateliers et animations

Il est ensuite question des projets pour l'année 2018-2019 : activités de motricité tous les lundis, atelier de mosaïque une fois par mois par groupe de six enfants, la bibliothèque continue avec Nolwen sur inscription ; deux séances l'une à 9 h 45, l'autre à 10 h 30.

Les rencontres intergénérationnelles se poursuivent ainsi que les vendanges, le goûter de Noël, le carnaval, la chasse aux œufs de Pâques, etc. La présidente indique que l'association apportera son aide aux Castelbaladins pour leur représentation du 13 octobre ainsi qu'au Théâtre des Borderies en avril. Il est aussi envisagé une sortie pour le ramassage des pommes et des noix, ainsi qu'une visite à la ferme pédagogique.

Colette-Christiane Guné

Renouvellement du bureau : Carole Breda, présidente ; Lucie Guilloux, vice-présidente ; Corinne Petit, trésorière ; Sylvie Hof, responsable ateliers création et trésorière adjointe ; Isabelle Gatineau, secrétaire ; Dominique Moyet, secrétaire adjointe et responsable ateliers création, vérificateur des comptes Martine Baptiste.